LE

COVRRIER DE LA COVR,

APPORTANT NOVVELLES de tout ce qui s'eſt paſſé en Cour depuis le dixiéme de ce mois iuſqu'au depart du Roy de la ville de Gien. Et de la route qu'a priſe Sa Majeſté pour ſon retour à Paris.

A PARIS,
Chez IACQVES LE GENTIL, prés Saint Hilaire.

M. DC. LII.

LE COVRRIER DE GIEN,

apportant nouuelles de tout ce qui s'eſt paſſé en Cour, depuis le 10. de ce mois iuſqu'au depart du Roy de ladite ville; & de la route qu'a priſe Sa Majeſté.

De Gien le dixiéme Avril 1652.

CE iour le Cardinal Mazarin ayant eu aduis que les fuyards de l'armée du Mareſchal d'Hoquincour ayans eſté ralliez, s'eſtoient rejoints aux troupes que commande le Mareſchal de Turenne, & qu'ils eſtoient poſtez ſi auantageuſement, qu'ils n'auoient aucun ſujet d'apprehender l'attaque de l'armée de Monſieur le Prince; propoſa par vn aduis auſſi impertinent que celuy qu'il auoit donné peu de iours auparauant, lors qu'il dit, qu'il eſtoit à propos que le Roy ſortit pour rallier ſes troupes, qui eſtoiẽt dans vne confuſion incroyable; que ſa Majeſté deuoit monter à cheual pour aller voir le bon eſtat deſdites troupes, qui, diſoit-il, n'eſtoit pas de gens qui venoient d'eſtre deffaits, ainſi que l'on publioit: auquel aduis, auſſi bien qu'au premier, s'oppo-

ſa vigoureuſement le Mareſchal de Villeroy, diſant, qu'il ne ſouffriroit pas que la perſonne du Roy fuſt expoſée aux perils qui ſuiuent d'ordinaire vne armée ſi proche de l'ennemie.

L'vnziéme arriua icy vn Courrier de Guyenne, pour aſſeurer leurs Majeſtez des ſuccez que remporte le Comte d'Harcourt en cette Prouince; mais que les troupes dudit Comte ne pouuoient eſtre ſi-toſt en eſtat de venir, attendu le renfort de garniſon jetté par Mr le Prince de Conty dans les villes de Bourg, Bergerac, Libourne, & S. Macaire, leſquelles places il croyoit à propos de reduire auparauant que d'abandonner ladite Prouince. Le meſme Courrier nous aſſeure auſſi que l'intelligence que ledit Comte auoit pratiqué dans Bordeaux, au moyen de celuy qui preſidoit en l'aſſemblée de l'Ormée, auoit eſté rompuë, ledit Preſidẽt ayant eſté démis, & l'Aduocat Duret mis en ſa place.

Ce meſme iour vinrent auſſi nouuelles, que le Duc de la Rochefoucault faiſoit toûjours de nouuelles leuées dans le Poitou, & que ſes troupes groſſiſſans toûjours, auoient

déja

déja pris & pillé trois chasteaux, & plusieurs villages des dépendans de l'Eueſché de Poitiers, vacant depuis long temps.

Le douziéme on fut aduerty, que Messieurs les Princes & le Parlement auoient absolument refusé la Conference que le Conseil auoit fait demander entre Messieurs de Chasteau-neuf & de Chauigny, au Bois de Vincennes, pour moyenner quelque accommodement, & qu'ils ne vouloient entendre à aucun pourparler que le Cardinal Mazarin ne se fust retiré du Royaume, & ses Partisans du Conseil. Ce qui ne donne pas peu de soucy à nos Ministres, non plus que le sejour de Mr le Prince de Condé à Paris, & son assiduité aux assemblées qui s'y font.

Le treiziéme toute la Cour fut troublée de la nouuelle receuë de Calais, de l'approche de l'armée Espagnole deuant Graueline.

Les lettres de Catalogne nous asseurent, que les assiegez de Barcelone continuent toûjours à se bien defendre, & que le Marquis de Mortarre, qui commande l'armée Espagnole deuant ladite ville, ayant enuoyé vn Trompette pour sommer les habitans de se rendre, & leur declarer, que s'il ne trou-

uoit dans la place pour quarante iours de viures, il les feroit tous pendre. Cette rodomontade fut receuë par vne autre, les assiegez renuoyant le Trompette audit Marquis, & luy mandant qu'il attendit leur responſe, & qu'ils la luy feroient ſçauoir dans vn an: mais on croit qu'il n'aura pas la peine d'attendre ſi long-temps, veu que la famine & la peſte eſt ſi grande dans ſon armée, qu'il ſera contraint de leuer le ſiege.

Le ſejour de la Cour en cette ville, & la proximité de l'armée, qui fait toûjours des degaſts incroyables, ont mis les viures à vn prix tellement exceſſif, que le pain vaut ſept à huict ſols la liure, & le reſte des denrées à proportion. Ce qui donna ſujet au Conſeil, qui ſe tint le quatorziéme de ce mois, où il fut reſolu, que les troupes s'eſtendroient du coſté de la Bourgongne, afin de leur donner moyen de ſubſiſter; & que le Roy partiroit de cette ville. Deux aduis furent propoſez ſur cette derniere reſolution; l'vn du Mareſchal de Villeroy, & l'autre du Mareſchal du Pleſſis-Praſlin: Le premier diſant, qu'il y alloit de l'intereſt du Roy, & du bien de toute la France, que Sa Majeſté approchaſt de

Paris, & qu'il croyoit, en cas qu'on desiraſt, de pacifier les choſes, que c'eſtoit l'vnique moyen de le faire. Pluſieurs enclinoient à cét aduis; mais celuy du Mareſchal du Pleſſis, qui fut qu'on prendroit la route de Bourgongne, ou de Champagne, attendant les troupes de Guyēne, ayant ſemblé le meilleur au Cardinal Mazarin, preualut; & l'ordre fut donné aux Officiers de la Maiſon du Roy, de ſe tenir preſts pour partir le dix-ſept. Lequel iour Sa Majeſté ſortit de cette ville à cheual, accompagné du Duc de Mercœur, du Cardinal Mazarin (qui ne l'abandonne iamais) du Duc de Bouillon, des Mareſchaux de Turenne, du Pleſſis, d'Hoquincour, & pluſieurs autres Seigneurs: mais eſtant à vne portée de mouſquet de cette ville, vne groſſe pluye eſtant ſuruenuë, il entra dans le caroſſe de la Reine auec ledit Cardinal Mazarin; dans lequel carroſſe eſtoit auſſi Monſieur le Duc d'Anjou, & arriua ce meſme iour à Ioigny, d'où il deuoit partir le lendemain pour Auxerre.

C'eſt choſe eſtrange que la preſence de la Cour, autrefois deſirée de tout le monde, ſoit à preſent vn ſujet d'apprehenſion: car

ceux de Ioigny ſur la nouuelle que le Roy s'acheminoit vers eux, enleuerent & cache-ce qu'ils purent, comme s'ils attendoient les ennemis. Et les habitans de Gien n'ont pas teſmoigné moins de joye de l'éloignement de leurs hoſtes, que s'ils ſortoiẽt de captiuité.

Les nouuelles de Calais du dix-huictiéme de ce mois, nous aſſeurẽt que le Gouuerneur de ladite ville a fait ſortir tous les Anglois qui y eſtoient, & qu'il y a quarante nauires de guerres Anglois, & pour le moins 50. autres nauires Marchands deuant le port de Douures : Ce qui fait ſoupçonner quelques vns qu'ils ſont deſtinez pour le ſiege de Graueline, que les Eſpagnols continuent de preſſer.

De Bray le 20. *Auril* 1652.

Nous attendons aujourd'huy le Roy en cette ville, qui en doit partir demain pour aller coucher à Sens, de là à Melun, & en ſuite ſe rendre à Paris, où il doit loger dans le Louure.

FIN.